

Et si, pour un avenir meilleur, on supprimait l'obligation de cotisation ?



Dans la livraison de ce dimanche sur Riposte laïque, M. Gérard Couvert met gouvernement et syndicats dans le même sac et ce à juste titre, car les Français sont les dindons de leur farce tant il y a entre eux une forte complicité.

<https://ripostelaique.com/pourquoi-je-renvoie-gouvernement-et-syndicats-dos-a-dos.html>

Il tente une comparaison entre les systèmes de retraite par répartition et ceux par capitalisation et une approche entre les prélèvements opérés et le calcul des pensions servies, soulignant que la réforme gouvernementale vise uniquement à changer les modalités de calcul des retraites payées sans porter atteinte aux prélèvements actuels... Ce qui est exact jusqu'au plafond actuel de la Sécurité sociale d'environ 120 000,00 euros mais faux au-delà jusqu'à 330 000,00 euros, tranche qui deviendrait ipso facto exonérée, d'où un gain de plus de 40 milliards d'euros/an pour les grands groupes et une trentaine de milliards/an pour quelques milliers de cadres.

Il convient d'évacuer un autre silence de la réforme gouvernementale : faire main basse sur les près de 200 milliards des divers fonds de réserve des retraites accumulés durant ces dernières décennies ainsi que par les caisses autonomes mieux gérées pour financer l'immigration et le Grand Remplacement des Français par les immigrés de provenance exotique.

Il évoque aussi une idée originale : le système universel de retraite publique, *Surp*, fondé sur la citoyenneté et non sur les revenus d'activité professionnelle : en quelque sorte, le prolongement du revenu minimal universel de base cher à M. Benoît Hamon en 2017.

Hélas, il a une approche purement comptable, mathématique et éloignée de la pratique des institutions de retraite tant publiques que privées ; il intègre mal les montants cotisés, l'érosion monétaire et le rendement... encore que de rendement, il n'y en ait point actuellement dans la plupart des cas. Les Français devraient en avoir conscience avant de se prononcer en connaissance de cause alors et avoir une réelle liberté d'action dans la préparation de leurs vieux jours. L'objectif est donc ici de les éclairer utilement.

Publiques ou privées, les retraites sont des assurances spécialisées du risque dit "vieillesse" servant des rentes à partir d'un certain âge jusqu'au décès en fonction de la collecte des fonds et de la table de mortalité. Hélas, la plupart du temps et pour la plupart des caisses concernées, de base ou complémentaires, le coût de la collecte des fonds est déjà lourd et la gestion en est gabegique : en termes techniques, ces chargements sont très lourds, d'où la faiblesse des rentes servies alors que le prélèvement lui-même est bien trop lourd et le rendement très faible, voire nul. Avant tout, il convient d'être réaliste et de savoir que tous les systèmes de retraite actuels sont des placements à rendement négatif, même si les retraites complémentaires privées par capitalisation et certaines retraites professionnelles autonomes sont mieux gérées.

Le système de répartition qui apparaît juste et égalitaire, de prime abord, devient une véritable pyramide de Ponzi dès lors que l'évolution démographique devient défavorable et Bernard Madoff lui-même échouerait irrémédiablement.

Le système de capitalisation qui paraît plus équilibré est souvent très risqué en dehors même des chargements, car il repose souvent sur des placements boursiers qui sont par essence de nature cyclique, ce qui fait baisser les rentes servies lors des baisses boursières : les retraités américains en savent quelque chose, y compris ceux du secteur public comme ceux affiliés à *Calpers* ou ceux généralistes comme *Black Rock* et ce malgré les techniques d'optimisation qui sont autant de menaces pour les entreprises ainsi ravagées et les

salariés réduits au chômage ou à la servitude. Certes, les capitalisations investies dans l'immobilier, la terre et la forêt offrent un rendement très régulier, même s'il apparaît quelque peu faible ; par ailleurs, cette base d'investissement est trop limitée et même finie et donc insuffisante pour couvrir les énormes besoins, notamment par temps de "papyboom". Enfin, les placements en diamants, or, etc. maintiennent certes la valeur mais ne produisent aucun rendement réel ; leur liquidité est presque aussi faible que celle de l'immobilier, de la terre et de la forêt.

Ces basses contingences matérielles étant posées, il convient d'élever la réflexion en rappelant la dimension morale et philosophique de la problématique de la retraite. Certes, il est sain et souhaitable d'assurer des conditions de vie décentes pour les vieux jours mais les systèmes actuels de retraite, qu'ils soient publics ou privés, par répartition ou par capitalisation, sont foncièrement collectivistes et marxistes, notamment par leur caractère obligatoire et coercitif en sus d'être particulièrement onéreux et donc privatifs de liberté et nuisibles en termes de conditions de vie et de satisfaction des besoins élémentaires. Qui plus est, ils sont destructeurs de la famille, de la natalité et du patrimoine.

Or les capacités d'épargne de chacun et les besoins de retraite de chacun sont très différents et sont et doivent demeurer individuels. D'où la nécessité de supprimer le caractère obligatoire des cotisations et d'affiliation à telle caisse ou à une caisse : chacun doit être libre d'épargner ou non, à sa façon, de manière collective ou non et de ses choix d'investissement. La capacité financière existe, y compris pour les salariés.

En effet, sous des appellations diverses, chacun cotise actuellement soit directement, soit indirectement à des systèmes de retraite ; pour le plus grand nombre : les retenues salariales de retraite et les retenues patronales de retraite, tant pour les retraites de base que pour les retraites complémentaires, dont l'ensemble est appelé :

salaires différés.

Juridiquement, ces salaires différés à long terme sont sensés appartenir dès le départ aux salariés, car issus de leur travail et donc transformés en rémunérations à terme, et non pas aux entreprises et administrations : il s'agit de rendre ces retenues de retraite salariales et patronales aux salariés qui pourront ainsi avoir une importante capacité d'épargne pour préparer personnellement leur retraite en réalisant les investissements les mieux adaptés à leur situation personnelle, dans toutes les dimensions : capital, activité professionnelle, commerce, immobilier, brevets, marques, etc., d'en changer éventuellement, de les doser à convenance... tout comme, pour les plus paresseux, de confier leur épargne mensuelle à une caisse, publique ou privée, si bon leur semble et, dans ce dernier cas, la sortie en rente ne devra pas être la seule issue possible tant la sortie en capital doit être possible avec l'intégralité de la provision mathématique sans aucune pénalité.

Cette remise en cause des prélèvements de retraite générerait d'importantes économies en termes de gestion et augmenterait l'efficacité générale : les salaires pourraient être revalorisés en conséquence, mettant ainsi fin à la faiblesse générale actuelle des salaires qui est un véritable handicap pour l'économie en France. Au point que l'actuelle réforme des retraites envisagée par le gouvernement impliquerait de rehausser considérablement les traitements de la fonction publique et les rémunérations du secteur privé qui, tant dans le système actuel que dans celui envisagé, serait fatal à bien des entreprises, sans remise en cause des prélèvements.

Reste l'hypothèse soulevée de système universel de retraite publique "Surp" à partir d'un certain âge et en fonction de certains paramètres ouvert aux citoyens et basé sur l'impôt. Le postulat est que l'administration fiscale serait efficace et compétitive... on sait ce qu'il en est avec ses énormes coûts de collecte des amendes, impôts, taxes, redressements douaniers et fiscaux, une gestion interne désastreuse et le mégascandale des énormissimes rémunérations et indemnités

diverses à plus de deux cents dysfonctionnaires-ponctionnaires de Bercy en dehors de tout rapport avec le service rendu et de tout cadre légal, comme l'a indiqué la Cour des comptes elle-même à plusieurs reprises. Qui plus est, il s'agit de créer un nouvel impôt alors que l'objectif est d'en supprimer le plus grand nombre possible. À charge encore, ce Surp repose sur une logique collectiviste marxiste négatrice de la liberté et de la responsabilité des Français condamnés à l'assistanat et à la servitude comme par les actuels systèmes de retraite. À décharge certes, l'évolution technologique entraînant la robotisation à outrance et la disparition de très nombreux emplois qui sont très peu remplacés par des emplois nouveaux, il convient alors de procurer de nouveaux moyens de subsistance digne aux personnes qui seront donc forcément privées d'emploi, parfois même à vie.

Au Cercle Légitimiste de France, l'objectif est de rendre la liberté aux Français, de respecter leur propriété et de les faire bénéficier du produit de leur activité quelle qu'elle soit. D'où la nécessité de mettre fin au caractère obligatoire de ces prélèvements de retraite de toute nature et de refondre complètement la fiscalité directe et indirecte drastiquement, comme cela a été indiqué à maintes reprises, de même qu'il en faut finir avec l'actuelle lutte des classes patronat-salariés pour revenir aux corporations et jurandes afin d'accroître la compétitivité générale et donc les richesses pour tous. Le lecteur se reportera avec profit sur et notamment au III. La politique légitimiste pour complète information.

<https://ripostelaique.com/restauration-de-la-royaute-legitime-et-politique-legitimiste.html>

Par ailleurs, les Français sont de plus en plus conscients de cette vaste escroquerie gouvernementale républicaine selon laquelle les immigrés travailleraient et paieraient les retraites des Français, alors même que non seulement ils sont incapables de se suffire à eux-mêmes mais qu'ils sont, pour l'immense majorité, à la charge perpétuelle des Français, et ce pour des montants colossaux, faramineux : au demeurant, ils fuient, pour nombre d'entre eux, le continent le plus riche de

la planète qu'ils sont incapables de mettre en valeur après avoir délabré les infrastructures laissées par les colons européens. Or cette immigration coûte chaque année plusieurs centaines milliards d'euros aux Français en pure perte : il convient de rendre tout cet argent à la France et aux Français, argent qui permettra et d'augmenter toutes les rémunérations, d'améliorer les services publics, de diminuer significativement la fiscalité, de payer les retraites, de soulager les familles françaises en y favorisant la natalité en lieu et place de la culture de la mort et de la dégénération, et même de payer le Surp à un niveau amplement suffisant en sus du revenu universel cher à l'abbé Benoît Hamon.

Certes, demain n'est pas la veille et la République qui a créé les problèmes ne les résoudra pas : au contraire, elle les aggrave sans cesse et en crée de nouveaux. En effet, depuis 1792 à ce jour, la République est et demeure le parti de l'étranger, des escrocs, des menteurs et des voleurs. Pour envisager sereinement l'avenir, il convient donc de remettre la France à sa place de royaume du Fils aîné de l'Église avec le roi légitime sur le trône et sous la couronne en sa qualité de lieutenant de Dieu en France. C'est en revenant à ces bases saines et respectueuses du bien commun que la France et les Français retrouveront bonheur et prospérité, paix et sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que la crédibilité et le rayonnement d'antan.

Fernand CORTES de CONQUILLA

Cercle Légitimiste de France

fcddc@bbox.fr